

Rapport d'activité intermédiaire



INTRODUCTION

Le présent document fait état de l'avancement du Programme Régional en Economie Circulaire (PREC) depuis son lancement en mars 2016. Il constitue la mise à jour du rapport d'activité intermédiaire 2016-2017. Il reprend des indicateurs de suivi compilés à partir des informations transmises par les acteurs impliqués. Ces chiffres sont illustrés par des exemples d'actions réalisées. Les données utilisées concernent la période de mars 2016 à décembre 2018.

TABLE DES MATIÈRES

La présentation des informations consolidées est organisée en 6 catégories :

1 - État d'avancement global	4
2 - État des collaborations.....	5
3 - Les mesures d'accompagnement.....	7
4 - Les mesures de financement.....	9
5 - Formation.....	11
6 - Actions de sensibilisation	12

2018



Indicateurs d'impact



1 229 opérateurs économiques sensibilisés

Reporting

1
JUN

MAR
AVR



Évaluation de mi-parcours

18 mois après le lancement du programme, le comité de coordination a préparé une évaluation du PREC. Celle-ci fut présentée au comité de pilotage en vue de l'adoption d'une version actualisée du PREC. Les résultats de l'évaluation furent présentés le 24 octobre 2018, lors de l'Annual Meeting « Bruxelles, Région pionnière en économie circulaire ».

24
OCT

Annual Meeting

L'Annual Meeting « Bruxelles, Région pionnière en économie circulaire » fut l'occasion pour les quelques 420 participants de rencontrer des acteurs clés, de débattre des thématiques les plus pertinentes, et de s'inspirer des initiatives bruxelloises en économie circulaire.



25
OCT



Phase d'accélération #02

La seconde phase d'accélération du PREC fut l'occasion de réfléchir à l'actualisation du programme régional en économie circulaire. Les enseignements tirés de l'évaluation de mi-parcours ont permis d'alimenter la réflexion autour des ajustements à effectuer, ainsi que sur les mesures à prendre pour accélérer la transition de Bruxelles vers une économie circulaire. Un plan d'action actualisé du programme fut ensuite soumis au Gouvernement bruxellois.

ÉTAT DES LIEUX 2016-2018



60% des mesures du PREC réalisées



319 entrepreneurs accompagnés



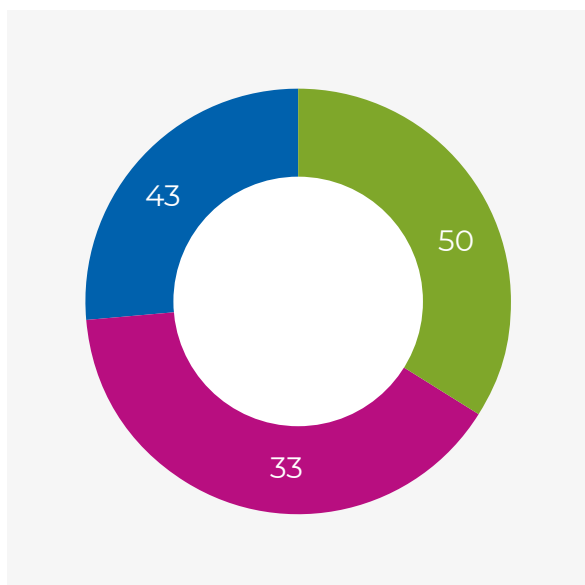
194 projets financés



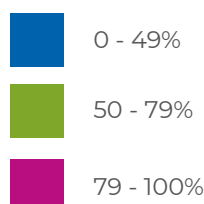
207 séminaires et workshops, pour un total de 5 486 participants

ÉTAT D'AVANCEMENT GLOBAL DU PROGRAMME

Le Programme Régional en Économie Circulaire (PREC) fut signé le 18 mars 2016 conjointement par plusieurs compétences ministérielles. Après presque 3 années de mise en œuvre, le taux de réalisation moyen des mesures du PREC est de 60 %.



Taux de réalisation des mesures du PREC



Citons quelques actions et réalisations de l'année 2018:

- Le CDR-construction a ouvert à Anderlecht un centre dédié au réemploi des matériaux de construction. Après avoir réalisé un ensemble de fiches pratiques accessibles à tous (disponibles sur le site www.reuse.brussels), le CDR-construction a souhaité créer un espace permettant la mise en pratique de celles-ci.
- Greentech.brussels a rassemblé une série d'outils sur les business models circulaires, accessibles en ligne: plusieurs bases de données répertoriant des études de cas ou des bonnes pratiques en économie circulaire et une liste de sites d'informations qui relayent régulièrement des initiatives en économie circulaire. Ces outils sont disponibles sur le site www.greentechbrussels.be

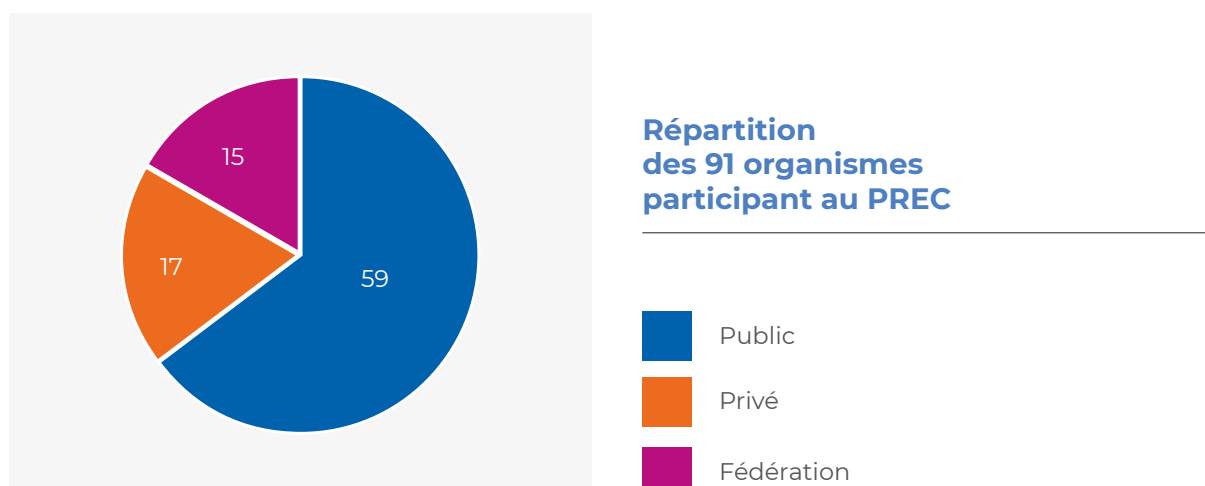


- En janvier 2018 ont débuté 4 projets issus de l'édition 2017 du programme Anticipate sur la thématique de l'économie circulaire d'Innoviris. Ces projets ont une durée de 4 années, durant lesquelles ils seront amenés à collaborer avec l'écosystème bruxellois. Il s'agit de:
 - **CONÉCI**: Consommateurs de l'économie circulaire: motivations, savoirs et pratiques spatiales
 - **BRUFONCTIONNEL**: «De la propriété à l'usage: catalyser l'économie de la fonctionnalité à Bruxelles. Analyse des mécanismes de verrouillage sociotechniques et comportementaux chez des producteurs et des consommateurs».
 - **Circular City**: Identification des conditions socio-spatiales et des opportunités pour une transition vers l'économie circulaire à Bruxelles.
 - **Circular Brussels**: Approche centrée sur le consommateur pour créer un système plus durable de réutilisation et de recyclage des déchets.

Après 18 mois de mise en œuvre du programme, un travail d'évaluation a été réalisé avec les acteurs du PREC: enquête concernant l'organisation de la gouvernance, reportings qualitatif et quantitatif pour chaque mesure, consolidation d'indicateurs, regard externe sur le PREC par la Chaire en Economie Circulaire,... Ce processus d'évaluation a permis, en 2018, de faire émerger des pistes de travail quant aux perspectives du PREC: concept des Hotspots d'économie circulaire, renforcement des synergies entre les thématiques, pertinence du travail systémique au niveau des filières de valorisation des déchets,...

ÉTAT DES COLLABORATIONS

La collaboration multi-acteurs est indispensable au développement de l'économie circulaire à Bruxelles. Dans le cadre du PREC, 196 personnes appartenant à 91 organismes prennent part à la dynamique en tant que coordinateur thématique, pilote, collaborant ou input expert. Nous répartissons ces acteurs en trois catégories (public/privé/fédération) dans le graphique ci-dessous. Bien que le projet soit piloté majoritairement par le public, les entreprises sont largement impliquées dans le processus, soit via les fédérations, soit au travers des différentes mesures.



Un total d'au moins 90 collaborations ont vu le jour depuis le lancement du PREC. Ces collaborations peuvent être de plusieurs types :

- Brussels University Alliance et la Société d'Aménagement Urbain collaborent dans le cadre du projet d'occupation temporaire à USquare (casernes d'Ixelles). Un total de 41 projets a été sélectionné dans le cadre de See U pour la phase transitoire de ce projet.
- Certaines collaborations se consolident telles que celles initiées par l'Agence Bruxelles Propreté autour du projet Recy-K, plateforme d'expérimentation et d'hébergement d'entreprises d'économie circulaire et sociale. En effet, un temps long et de nombreuses étapes sont parfois nécessaires avant d'aboutir à une réalisation concrète. Citons l'exemple des 700 sièges du Théâtre Royal de La Monnaie qui ont finalement trouvé une seconde vie au sein du projet USquare.
- Rotor s'est entouré de 7 partenaires belges, français et britanniques pour mettre en place le projet européen Interreg « Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements ». L'objectif de ce projet est de promouvoir le réemploi de matériaux de construction en Europe, en donnant plus de visibilité aux opérateurs existants et en créant des outils méthodologiques communs.
- Parmi les projets de collaboration entre entreprises animées par le cluster CircleMade, on retrouve notamment des groupes de travail visant à développer une offre de vente commune en économie circulaire (cross-selling et packages de promotion communs).
- La CIRÈDE, nom donné au dispositif d'Identification des Barrières Technico-Administratives au développement de l'Économie circulaire à Bruxelles, a débuté son travail de consultation des acteurs. Ce travail est porté par le Conseil économique et social, hub.brussels et Bruxelles Environnement. Les barrières identifiées concernent tant la réglementation déchets que les autorisations en matière d'urbanisme et d'environnement, la réglementation urbanistique et d'aménagement du territoire, l'exemplarité des pouvoirs publics, les normes de produits ou encore la gestion des risques.

Au niveau des collaborations plus larges que celles à l'échelle de la Région, Bruxelles s'est fait membre de la fondation Ellen MacArthur. La Région fait ainsi partie du réseau international d'économie circulaire « Circular Economy 100 (CE100) », incluant de grandes entreprises, des PME, des villes et gouvernements, des établissements académiques et des acteurs de l'innovation. Ce réseau est destiné à fournir des opportunités de dialogue et de collaboration multipartite entre ces différents acteurs publics et privés pour avancer de façon coordonnée vers l'objectif de transition vers une économie plus circulaire à l'échelle globale.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de faciliter l'adoption des modes de fonctionnement liés à l'économie circulaire, il convient de fournir aux acteurs économiques, en sus d'un soutien direct de type financier, un accompagnement adapté et pertinent. En effet, les entrepreneurs bruxellois connaissent encore trop peu les concepts de l'Économie circulaire et surtout les bénéfices que cela pourrait représenter pour eux en termes de compétitivité. De plus, l'Économie circulaire implique un fonctionnement plus collaboratif afin de créer de la valeur pour l'ensemble du système, comportement encore peu instinctif en entrepreneuriat.

(extrait du PREC mars 2016)

Le nombre total d'accompagnements menés depuis le démarrage du PREC, il y a presque trois ans, est de 319.

Nombre et acteurs des accompagnements réalisés depuis le démarrage du PREC

Secteurs	Tous secteurs confondus	Construction	Logistique	Total
Acteurs des accompagnements	Hub.brussels, Bruxelles Environnement	CCB-C, Ecobuild, Baticrea, Bruxelles Environnement	Bruxelles Mobilité	
# accompagnements	187	115	17	319

Les accompagnements menés au sein du PREC s'adressent principalement aux micros, petites et moyennes entreprises qui souhaitent développer leurs projets d'économie circulaire. La forme de ces accompagnements est variée. Certains s'adressent à une entreprise spécifiquement, d'autres visent des groupes d'entreprises à fédérer autour d'un projet commun ou d'une filière. Les thèmes sont également variés, de la simple recherche d'une synergie à la structuration d'une nouvelle offre commerciale durable coordonnée entre entreprises.

Afin de faciliter le choix du bon accompagnement dans le chef des entreprises, une plateforme de coordination des accompagnements en économie circulaire, où l'offre est rendue plus visible, cohérente et efficace, a été lancée. A ce stade, 24 acteurs de l'accompagnement sont représentés, comptabilisant au total 33 techniques d'intervention en entreprise. Cette cartographie est disponible gratuitement en ligne sur le site de circulareconomy.brussels. Dès 2019, ce travail de cartographie s'étendra aux offres de financement et à l'offre de location.

Parmi les 15 mesures proposant des accompagnements, mentionnons quelques exemples marquants de 2018:

Le programme greenlab est un programme d'incubation de start up durables, pendant 6 mois. Avec 7 éditions à son actif, cet outil d'accompagnement a fait ses preuves: plus d'un projet d'entreprise sur deux a vu le jour, avec certaines éditions record comme en 2016 où le taux de création des start up a dépassé les 70 % ! Certaines entreprises connaissent déjà un beau succès, comme Simone A Soif! (2014), Lili Bulk (2016), Alma Sana (2016) ou encore le Boentje Café (2017). En 2018, 13 projets ont pu suivre le programme. Les Cartons d'Anais, un exemple de lauréat 2018, est une toute jeune start up qui récupère de grandes planches de cartons d'emballage auprès de différentes boutiques bruxelloises pour leur donner une nouvelle vie dans l'aménagement intérieur (meubles, tables, etc.). L'entreprise mise sur la légèreté, la solidité et la possibilité de plier les cartons pour générer des créations originales, pratiques et éco-responsables.

L'année 2018 a également vu la création du **cluster Circlemade**. L'idée est de favoriser les démarches collaboratives, prérequis absolu pour faire de l'économie circulaire une réalité. Ainsi le cluster entend favoriser la création de nouvelles filières et ce, notamment par un accompagnement collectif. Concrètement, un groupe de 3 à 5 acteurs complémentaires peuvent bénéficier de cet accompagnement pour concevoir et monter leur projet. 3 thématiques ont déjà fait l'objet d'accompagnements collectifs: le textile, l'alimentation, et les déchets électroniques.

Le programme Resilience Coaching est un accompagnement personnalisé offert aux TPE et PME de la Région afin de leur permettre d'identifier les opportunités d'intégrer la résilience et la circularité dans leurs activités. L'accompagnement vise la mise en place de nouvelles stratégies rendant les entreprises plus agiles face aux changements importants en cours. 22 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement en 2018 contre 12 en 2017. Parmi les entreprises accompagnées, on trouve une grande diversité de secteurs: architecture, mobilité douce, alimentation durable, textile, immobilier,...

Enfin, **Baticrea** est une coopérative d'activités centrée sur les métiers de la construction. En 2018, ce ne sont pas moins de 33 futurs indépendants du secteur de la construction qui ont été accompagnés pour intégrer les principes de l'économie circulaire dans leur activités.

LES MESURES DE FINANCEMENT

Dans ce cadre, la Région aura mis en place d'ici 2019, un ensemble de mesures cohérentes destinées à financer les entreprises actives en économie circulaire, ou des entreprises classiques qui veulent intégrer des logiques circulaires dans leur modèle, à travers une adaptation des outils régionaux existants de soutien aux entreprises. La région sera reconnue pour ses dispositifs et attirera des entreprises pionnières sur l'économie circulaire de par son climat d'attractivité et de soutien.

(extrait du PREC mars 2016)

Les chiffres du soutien financier aux acteurs économiques de l'économie circulaire sont impressionnants. Depuis le démarrage de l'initiative,

194 organisations ont été soutenues financièrement sous forme de primes ou subsides, pour un total de 11,5 millions d'Euros.

Ces chiffres recouvrent des réalités très différentes, correspondant aux divers mécanismes de financement du PREC.

Appel à projets Be Circular

- 3 éditions: 2016, 2017, 2018
- 5,2 millions d'Euros de soutien financier à 86 entreprises.
- Edition 2018: 26 entreprises soutenues (1,7 millions d'Euros de subsides) pour mener des projets circulaires d'une valeur totale de 30 millions d'Euros avec une création potentielle de plus de 100 emplois.

L'édition 2018 proposait pour la première fois des soutiens allant jusqu'à 200.000 € pour tout projet d'envergure régionale, plus ambitieux en termes d'impacts sur l'environnement, l'emploi et le développement d'activités économiques. L'appel à projet visait 4 thématiques:

- 3R: Réparer, Réutiliser et Recycler, tous secteurs confondus
- Alimentation durable (hors production agricole)
- Chantiers circulaires
- Nouveaux modèles économiques de l'économie circulaire

Le tableau suivant décrit de façon succincte les différents lauréats Be Circular de l'édition 2018.

Lauréats

Appel à projets Be Circular - Entreprises // Edition 2018

beCircular

3R – RÉPARER, RÉUTILISER, RECYCLER		NOUVEAUX MODÈLES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	CONSTRUCTION
Day by day Bruxelles Ouverture d'un second magasin 100% vrac à Bruxelles.	Vert d'Iris Internatioanl - Humus Pro Valorisation de déchets organiques professionnels en compost bio et local	Shayp Aide à l'éradication des fuites d'eau dans les bâtiments non-résidentiels.	Communa - Volta Housing First Rénovation et occupation temporaire de huit unités de logements sociaux.
Genius Cycle Projet d'amélioration des taux de collecte et de revalorisation des DEEE.	Sophie Vercruyse - Happinest Vente en ligne d'articles revalorisés et location de matériel de puériculture.	Relow asbl - LOWCO Application mobile qui cartographie les entreprises locales et low carbon	Valens - Vandergoten Récupération et recyclage de briques pour de nouveaux immeubles.
Oxfam-Solidarité Reconditionnement d'ordinateurs portables pour le marché belge	Bonjour Maurice – projet zéro déchet Réutilisation de chutes de tissus pour produire tabliers et trousses scolaires	Hytchers Amélioration de l'application et du service de livraison.	Deco Sege Rom sprl - 15 Rue de l'Est Transformation d'une maison en trois logements et revalorisation de matériaux
Centre de formation 2mille – Centre Circulaire Électrique et Électronique Site unique pour les processus d'écologie industrielle appliqués aux DEEE.	La Ferme Nos Pilifs et Coopeos - Branche Valorisation des déchets verts (paillage et combustibles bois) à l'échelle locale.	VO Communication SA - Circular Event's toolkit Boîte à outils opérationnelle pour des événements plus durables et circulaires	Jacques Delens - Brederode II Rénovation d'un immeuble mixte avec réemploi de matériaux.
L'Ouvroir - Handmade Développement d'une filière d'upcycling au sein de l'ETA l'Ouvroir.	Usitoo - Usitoo B2B – IMPACT + Mise à disposition d'objets à faible taux d'utilisation au coeur des entreprises.	Yuman "Shopping durable" rassemblant des commerces liés à l'économie circulaire	Casablanca - Atelier Feu et Fer Chantier circulaire pour la construction d'un atelier durable pour l'asbl Feu et Fer.
ALIMENTATION		Mon cafetier Service d'abonnement pour la livraison de café et la location de machines à café.	Hé! Architectuur - Karper Transformation d'un bâtiment industriel en espaces co-working, ateliers et studios
Terroirist Mutualisation d'approvisionnement de produits en direct des producteurs, des restaurants, cantines et magasins Bruxellois.		Entrakt - Be Module inside Mise à disposition d'espaces de travail modulables, démontables et adaptables.	
Les Gastrosophes asbl Service traiteur durable et solidaire, proposant des menus réalisés à base d'inventus alimentaires issus d'enseignes biologiques bruxelloises.		A. STEVENS & CO - BR.EL – IMPACT+ Amélioration de la collecte et du traitement des DEEE à Bruxelles.	

L'appel à projets **Opensoon** a particulièrement bien fonctionné en 2018. Celui-ci, s'adressant uniquement aux commerces avec un projet viable et original, proposait une majoration de 10% de la subvention (15 000 Euros maximum), en cas de projet circulaire. Sur un total de 59 lauréats Opensoon en 2017 et 2018, 24 ont reçu une majoration.

Le PREC a également mis sur pied un financement de projets circulaires sous forme de prêts ou de prises de participation en capital. **Brucircle**, initiative de Finance.Brussels, est une nouvelle ligne de financement (jusqu'à 200.000 Euros) dédiée exclusivement aux entreprises innovantes, jeunes ou en transition, s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire.

Le **financement de la recherche bruxelloise** est également présent en économie circulaire avec au moins deux appels à propositions d'Innoviris qui l'incluent spécifiquement dans leur thématique: **Anticipate et Co-create**. Ainsi en 2018, on citera à titre d'exemples non exhaustifs, le financement des nouveaux projets suivants:

- Le projet PETAL vise à expérimenter collectivement des manières d'aménager et gérer la présence du végétal dans les rues pour satisfaire les besoins des acteurs tout en accueillant la nature.
- Le projet bruxellois BCKlet vise à établir le 'proof-of-concept' du modèle de distribution à vélo par conteneurisation des marchandises, en le testant pendant 2 ans avec 4 partenaires-clients majeurs sélectionnés parmi les secteurs suivants : (1) Livraison B2B/B2C de colis et courriers, (2) Livraison de médicaments vers les pharmacies et les maisons de repos, (3) Approvisionnement en produits alimentaires secs et frais, (4) Distribution de plateaux repas au domicile des patients.
- Le projet du Brussels Construction Consolidation Centre consiste à expérimenter une méthode alternative, collaborative et circulaire pour l'approvisionnement et l'échange de matériaux de construction tant neufs que de réemploi. Le BCCC représente un centre de consolidation des ressources matérielles (flux d'approvisionnement en matériaux neufs et logistique inverse de matériaux aux rebus valorisables) couplé d'une plateforme numérique collaborative, où seront testées des méthodes d'approvisionnement consolidé et dont les impacts sociétaux (mobilité, économique, environnemental et social) seront évalués.

Enfin, à côté des primes et des subventions, le PREC a également réussi à introduire une majoration de 10% pour les entreprises reconnues comme étant impliquées dans **l'économie circulaire sur les primes** au développement économique de la Région Bruxelles-Capitale (investissements hors immobiliers, formation, communication internet, consultance).

FORMATION

À l'horizon 2025, la Région disposera d'un package complet et bien rôdé de modules et d'outils de formation en économie circulaire constamment mis à jour et nourri par les retours du terrain (notamment en termes de nouvelles compétences requises par les managers, nouveaux business modèles liés à l'économie de la fonctionnalité, etc.). Ces outils intégreront la notion de parcours professionnel et de formation. (extraits du PREC)

Au total, 16 mesures de formation impliquent une dizaine d'établissements. Les activités menées dans ces mesures ont permis de former / sensibiliser 3.000 personnes durant les trois ans d'activité du PREC.

La formation au sein du PREC vise essentiellement le monde professionnel, avec la transmission de pratiques concrètes dans divers secteurs. Ci-dessous, on peut trouver quelques exemples tirés de l'année écoulée.

Ainsi un MOOC sur les principaux business models innovants mis en place dans les entreprises circulaires a été lancé par l'UCM. Soutenu par Be Circular et avec le support technique de l'ECAM, ce cours est disponible en ligne depuis le 15 octobre 2018. Les entreprises et personnes intéressées par ce cours sont invitées à s'inscrire sur le site <http://mooc.ecam.be>. Pas moins de 400 personnes y ont déjà participé.

Le secteur de la construction, toujours très actif en matière circulaire, a également intensifié ses activités de formation dans les domaines des chantiers circulaires et du réemploi. Les différents programmes proposés touchent un public diversifié : des demandeurs d'emplois, des travailleurs mais également des formateurs et des auditeurs.

L'EFP-Bruxelles accueille désormais, dans le cadre du programme de formation Passeport Réussite (public d'entrepreneurs tous secteurs), une formation en économie circulaire. Celle-ci s'appuie sur la méthode Resilience Coaching, également utilisée dans des accompagnements du PREC.

Par ailleurs, 30 coachs d'entreprises ont été formés en 2018, pendant un jour et demi, à l'utilisation de la méthode Resilience Coaching de façon à compléter leurs propres outils d'intervention auprès des entreprises bruxelloises. Les voilà équipés pour conseiller leurs clients en matière d'économie circulaire et de résilience.

Enfin, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation a réalisé, en collaboration avec Hub.brussels et Bruxelles Environnement, une enquête pilote en ligne sur l'emploi et le recrutement dans l'économie circulaire en Région bruxelloise. Elle visait à évaluer le potentiel nombre d'emplois

dans l'économie circulaire à Bruxelles et à identifier les métiers et les compétences nécessaires à son développement. Cette action était une première étape dans l'élaboration d'une méthodologie de calcul de la création d'emplois circulaires. Les entreprises interrogées ont mis en évidence différents leviers à actionner pour que l'économie circulaire puisse se déployer : les formations qualifiantes, l'information et la sensibilisation, des consommateurs à des fins de rentabilité de l'activité, mais aussi des travailleurs de l'entreprise pour assurer leur collaboration dans la mise en œuvre des projets ; la mise en réseau des acteurs et leur visibilité ; les incitants financiers, mais aussi la révision de réglementations ou de systèmes de taxation en faveur du circulaire ; l'accès au gisement de déchets pour les valoriser en tant que ressources ; la recherche (écoconception) et son soutien...

ACTIONS DE SENSIBILISATION

La mise en œuvre et la réussite d'une démarche d'économie circulaire au niveau des entreprises impliquent la mobilisation et l'adhésion de nombreux acteurs. Les campagnes de sensibilisation et d'information sont donc primordiales pour changer les comportements ainsi que pour susciter la création de business model innovants.

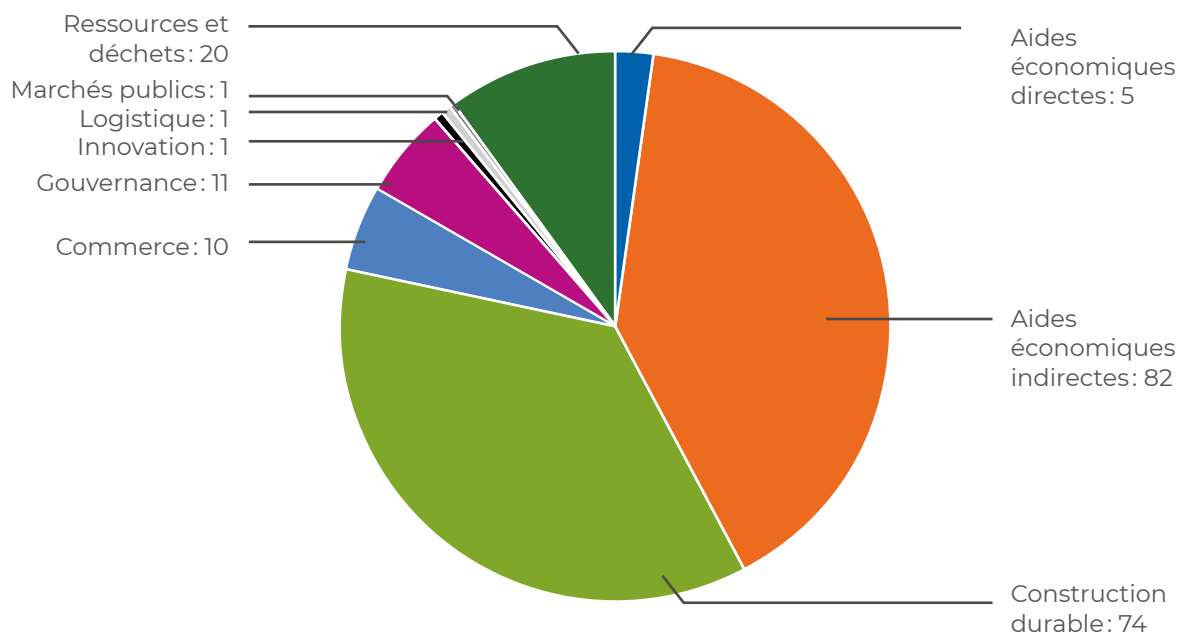
Le PREC profite d'une très bonne renommée européenne. En effet, l'équipe de coordination est régulièrement sollicitée pour partager l'expérience bruxelloise auprès de nos pays voisins. De plus, le PREC a également remporté le prix Eurocities 2017 dans la catégorie Innovation. Eurocities est le réseau qui regroupe les villes européennes majeures afin de travailler ensemble pour encourager les institutions européennes à répondre aux enjeux communs qui affectent la vie des citoyens au quotidien. Cette récompense confirme la position de la Région bruxelloise comme pionnière au niveau international.

Des activités variées ont été organisées par les différents acteurs du PREC telles que :

- Workshop sur la mutualisation de services de construction organisé par la CCB-C, visant à explorer, avec différentes entreprises de construction, les opportunités de mutualisation dans l'approvisionnement, la gestion des déchets et les services.
- Un marché de Noël circulaire, Let It Slow, organisé par Greentech.brussels et Greenbizz.brussels, qui a exposé les produits d'une vingtaine d'acteurs emblématiques de l'économie locale et circulaire à Bruxelles.
- La deuxième édition de l'Annual Meeting du PREC, qui a eu lieu en octobre 2018 et qui a notamment permis aux participants de découvrir concrètement différents projets circulaires au travers de visites de terrain.
- L'UCM a organisé un séminaire sur des exemples de mise en œuvre de l'économie circulaire au sein d'entreprises de différentes tailles : IKEA et un nouveau modèle économique, ESN et l'éco-conception, Lili Bulk et les produits consignés, Skyfarms et l'économie de la fonctionnalité.
- Un MOOC «modèles économiques durables», qui a été diffusé en partenariat avec l'ECAM et l'UCM. Ce cours en ligne aborde en profondeur les méthodes pour se démarquer sur le marché et rentabiliser son activité en réduisant son impact sur l'environnement.

Les chiffres liés aux actions de sensibilisation sont partiels et difficilement exhaustifs par rapport à l'ensemble des mesures du PREC. Ce ne sont pas moins de 207 séminaires et workshops qui ont été organisés depuis mars 2016 pour un total de 5486 participants. Un total de 91 publications, articles, vidéos ou autres supports de communication ont été produits dans le cadre de la mise en œuvre des mesures.

Répartition des événements liés à l'économie circulaire qui ont été organisés en 2016-2018





www.circulareconomy.brussels